



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée de terre

Question écrite n° 73950

Texte de la question

M. Daniel Boisserie interroge M. le ministre de la défense sur l'opportunité pour nos forces armées d'acquérir des hélicoptères lourds. En effet, le théâtre d'opération du Sahel et les conflits en Afrique ont confirmé la nécessité pour l'aviation légère de l'armée de terre de bénéficier d'un outil de projections de forces et d'assaut. Il souhaite donc savoir si cette possibilité est toujours à l'étude et si des acquisitions pourraient être envisagées.

Texte de la réponse

En application des conclusions du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013 et de la loi de programmation militaire 2014-2019, la France a fait le choix de satisfaire prioritairement les besoins exprimés par l'armée de terre en avions de transport tactique et en hélicoptères de manoeuvre. Dans ce contexte, le stade d'initialisation du programme d'hélicoptères de transport lourds (HTL) a été clôturé, de même que les études préparatoires franco-allemandes menées sur les HTL au sein de l'Agence européenne de défense. Les activités françaises dans ce domaine se limitent donc, pour l'instant, à une veille technique et capacitaire, au moins jusqu'en 2020.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73950

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2015](#), page 1014

Réponse publiée au JO le : [14 avril 2015](#), page 2852